

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du JEUDI 04 FEVRIER 2016

Présents : BARTHES Hubert – BARTHES André - BESSIERES Bruno - COUTOU Roland – GLEIZES Jean-Louis – CAUQUIL Alain – HENRY Matthieu – AFFRE Didier - BAUWENS Boris – MONDON Yves - LUGAGNE Martine - HUGUES Evelyne – HERNANDEZ Véronique – GOURDOUZE Monique.

Absente excusée : MUSARD Roselyne.

Secrétaire de séance : COUTOU Roland

I – HORS PROGRAMME VOIERIE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Le montant est maintenu à 19000 €.

Des devis ont été demandés pour réfection bi-couche

- Parking Coumeilho	12480 € HT
- Réfection partie basse camping	7848 € HT
TOTAL des travaux	20328 € HT

C'est le montant du total de demande de subvention.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2 – CAMPING :

Madame HALM achève son contrat fin Mars. Elle sera remplacée par Marie BARTHES en contrat CAE de 24 heures.

La nouvelle grille tarifaire est validée. (consultable sur notre site internet)

Les projets d'aménagement : Installation d'une barrière automatisée, 3 mobil homes neufs, rénovation bureau d'accueil, panneau d'entrée.

C'est le pays qui doit monter le projet.

III – PREVISION INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL – BUDGET EAU :

167000 € de capacité d'investissement sur le Budget Général ,

229000 € de capacité d'investissement sur le Budget de l'Eau.

IV – ELECTRIFICATION DES BASSINS :

Travaux traitement Sicarderie. Entreprise AFFRE en charge de réaliser le local.

L'entreprise CHAVEROCHE a défini la puissance nécessaire. L'Entreprise propose d'utiliser un panneau solaire pour éviter l'implantation de plusieurs supports.

V – HERAULT ENERGIE :

Projet effacement poteaux la Caminade. En 2012 118000 € - en 2016 160000 €.

La part communale passe de 39000 € à 65000 €.

Monsieur le Maire propose de différer l'opération.

VI – Chaufferie bois :

Avec la diminution du coût du fioul la rentabilité est modifiée. Des précisions sur le niveau des subventions sont demandées à Hérault Energie.

VII – ARS :

La visite de l'hydrogéologue agréé sur le captage de Fontfrêche est programmée le 1^{er} Mars à 10 heures.

L'après midi réunion avec le Conseil Départemental, cabinet GAXIEU, l'ARS et la Mairie pour prévoir la révision du schéma directeur, le montage des dossiers DUP, la prévision des traitements automatisés.

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE PREMIAN

L'ARS a accepté de lever son opposition de façon ponctuelle pour la demande de permis de construire de Madame DEMERY.

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

a – La salle des Fêtes. Elle sera repeinte pendant les vacances de Février.

b – Tarif cantine : Les repas fournis par l'Hôpital de Saint - Pons sont facturés 4, 10 €.

Monsieur le Maire propose de ramener ce prix à 3,80 € à partir du lundi de a rentrée des vacances de Février.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

c-Coupe eau chemin des Rouquettes (COUTURIER)

Etant donné le coût élevé de l'opération, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attendre une forte pluie pour juger de l'inefficacité du coupe eau existant.

d - Convention partenariat Crédit Agricole :

Pour les naissances déclarées à Prémian, propositions aux parents de l'ouverture d'un livret avec 15 € versés par la Mairie et 15 € par le Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité. (11 voix pour – 3 abstentions).

La séance est levée à 19 heures 50.

Le MAIRE